



# Formation Intégrale

## TARIFS

1 699€ TTC (frais d'inscription aux examens inclus)

## OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires pour passer les examens théorique et pratique de chauffeur VTC.

## DATES

### Créteil

- Du 19 au 23 Février 2024
- Du 22 au 26 Avril 2024
- Du 20 au 24 Mai 2024
- Du 17 au 21 Juin 2024
- Du 16 au 20 Septembre 2024
- Du 21 au 25 Octobre 2024
- Du 11 au 15 Novembre 2024

### Colombes

- Du 12 au 16 Février 2024
- Du 15 au 19 Avril 2024
- Du 13 au 17 Mai 2024
- Du 9 au 13 Septembre 2024
- Du 14 au 18 Octobre 2024
- Du 4 au 8 Novembre 2024

## PREREQUIS

- Permis B de plus de 3ans
- Casier Judiciaire vierge
- Savoir écrire et parler français



## **DUREE**

39 heures (35 heures formation théorique – 4 heures formation pratique)

## **EXAMENS**

Test de fin de formation. Passage d'un examen blanc sous forme de QCM (85 %) et QRC (15 %). La réussite à la formation est sanctionnée par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20. Notes éliminatoires : -6/20 sauf -4/20 pour l'anglais. En cas d'échec, il est proposé au stagiaire une ou des sessions de formation complémentaires.

## **LIEU DE FORMATION**

70, avenue du Général-de-Gaulle 94000 Créteil

54, rue du Bournard 92700  
Colombes

Tél : 01.80.91.38.28

# Programme de la formation

## Formation théorique

**Jour 1 :** 1. Réglementation du transport public particulier de personnes (T3P) et lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS):

Objectif : Connaître la réglementation applicable au transport public de personnes

1. Covoiturage entre particuliers
2. Utilisation de la voie publique par les VTC et VMDTR
3. Obligation et caractéristiques générales relatives aux véhicules
4. Obligations de contrôle technique des véhicules T3P
2. Réglementation nationale spécifique de l'activité VTC

Objectif : Connaître les exigences de la réglementation spécifique VTC.

### **Jour 2 :**

3. Gestion

Objectif : Être capable de gérer juridiquement, fiscalement et économiquement une entreprise de chauffeur VTC.

### **Jour 3 :**

4. Sécurité routière Objectif : Mettre en œuvre les règles du code de la route, d'entretien du véhicule et d'éco-conduite concourant à un transport en sécurité

### **Jour 4 :**

5. Développement commercial et gestion propre à l'activité VTC (3h30)

Objectif : Savoir : -Établir un devis puis une facture ; -Fidéliser et développer une clientèle utilisatrice de VTC.

6. Capacité d'expression et de compréhension en langue française et anglaise (3h30)

Objectif : Être capable de communiquer efficacement avec le client dans le cadre d'une prestation de transport

### **Jour 5 :**

7. Examen blanc (3h30) + corrections/debriefing (3h30)

- Transmission des notes ;
- Explications et debriefing ;
- Derniers conseils avant examen,
- Rappels des modalités d'examen.

# Formation Pratique

En salle (Durée 1h30 mn)

Introduction

-Information sur le déroulé de l'examen pratique ;

Module 1 :

Objectifs :

Etre capable de rédiger un devis, puis une facture, conforme en moins de 3 minutes ;

Etre capable d'identifier une rue sur un plan en moins de 3 minutes ;

Etre capable d'accueillir les clients selon les règles de la profession.

Contenu pédagogique :

-Rédaction de devis/facture ;

-Repérer une adresse sur un plan ;

-Recevoir des clients ;

Sur route (2h00)

Module 2 :

Objectifs :

Etre capable de mettre en œuvre le protocole de désinfection du véhicule en conformité avec les textes réglementaires ;

Savoir se rendre à l'adresse indiquée dans le respect des règles de conduite.

Contenu :

-Protocole de désinfection du véhicule ;

-Mise en application de la partie théorique « Repérer une adresse sur un plan » ;

Test de fin de formation (30 mn)

Réalisation d'un parcours noté (utilisation de la grille de notation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat).